



Inscription divorce livret de famille

Par **ytchibel**, le **19/03/2009** à **11:22**

Bonjour, rn rnbon alors je m'explique ... je suis divorcée depuis 1988 (reçu à l'époque en 1989 papiers de l'avocat avec date et les différentes termes du divorce)..rn rnmais comme mon ex époux (divorce par consentement mutuel) ne voulait pas payer sa part du divorce ... l'avocat n'a pas fait inscrire ce divorce sur les fichiers de la mairie de Reims .. ce qui me pose problème ... voir ci-dessousrn rnbon le sujet maintenant !!rn rnje vis depuis 10 ans avec un adorable ""personnage"" que j'aime et nous voulons nous PACSER ... j'ai tout les papiers mais voilà MON DIVORCE N EST PAS INSCRIT SUR MON LIVRET DE FAMILLE et il le faut !!!!rn rnDonc la questionrn rnComment puis je faire inscrire mon divorce sur ce foutu livret de famille ?????rn rnAh oui ... j'oubliais ... je ne vis plus à Reims mais sur Valenciennes depuis 1986 ... (mais j'y retourne régulièrement)rn rnDites moi quoi faire SVP merci d'avance

Par **ytchibel**, le **20/03/2009** à **18:29**

bon bin alors !!! pas de réponse à ma question !!!!

Par **Visiteur**, le **20/03/2009** à **18:52**

[fluo]Comment puis je faire inscrire mon divorce sur ce foutu livret de famille ??????
[/fluo]rn rnavez vous téléphoné à la mairie ? car vous pouvez peut être faire inscrire vous même sur votre livret le divorce en présentant le jugement ??????rn rn(je l'ai fait moi même en 1992)